

OFFICE DE PARIS

156 rue Montmartre
CS 42156
75086 PARIS Cedex 02

Standard : 01 42 33 56 41
Télécopie : 01 40 26 41 92

Email : etude@tb-huissiers.com

IBAN :
FR83 4003 1000 010000 119526U43
BIC :
CDCGFRPPXXX

OFFICE DES HAUTS DE SEINE

153 boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

OFFICE DU VAL DE MARNE

5 rue Charles de Gaulle
6^{ème} étage
94140 ALFORTVILLE



Paiement CB sur simple appel ou en
ligne :

Membre d'une association agréée,
le règlement par chèque est accepté

SIRET : 302 565 502 00010
TVA Intracommunautaire :
FR 06302565502

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude THOMAZON AUDRANT BICHE, responsable de traitement Me BICHE, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal aux adresses figurant ci-dessus.

**TARIF DE NOS PRESTATIONS RELEVANT
DE L'ARRETE DU 28 FEVRIER 2024**

L'arrêté du 28 février 2024, entré en application le 1^{er} mars 2024, fixe les dispositions tarifaires de la profession de Commissaire de justice.

Conformément à nos obligations professionnelles, nous portons à votre connaissance nos coûts tarifaires dont le détail est indiqué dans le tarif mis à votre disposition à l'accueil de l'étude.

**TARIF DE NOS PRESTATIONS NE RELEVANT PAS
DE L'ARRETE DU 28 FEVRIER 2024**

Aux prestations tarifées relevant de l'arrêté du 28 février 2024, s'ajoutent éventuellement les prestations hors monopole soumises à honoraires libres (Article L444-1 alinéa 3 du Code de Commerce) le détail est indiqué ci-après :

Les constats :

Le procès-verbal de constat est dressé par un Commissaire de justice ou par un cleric habilité.

Le coût horaire habituel (hors difficulté ou particularité) est de 260 à 380 €HT

Pour les constats de panneau d'affichage, se faisant habituellement en trois passages, le coût pour un passage est de 230 à 290 € HT en fonction du délai d'exécution et du lieu d'intervention.

Pour les constats à réaliser sur Internet, le coût dépend du temps passé, de la difficulté, du temps de préparation, du nombre d'échanges et du nombre de captures d'écran réalisées. Le tarif commence à 250 € HT pour 20 captures d'écran maximum. Lors de la demande (qui devra être précise), un devis sera adressé.

OFFICE DE PARIS

156 rue Montmartre
CS 42156
75086 PARIS Cedex 02

Standard : 01 42 33 56 41
Télécopie : 01 40 26 41 92

Email : etude@tb-huissiers.com

IBAN :
FR83 4003 1000 010000 119526U43
BIC :
CDCGFRPPXXX

OFFICE DES HAUTS DE SEINE

153 boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

OFFICE DU VAL DE MARNE

5 rue Charles de Gaulle
6^{ème} étage
94140 ALFORTVILLE



Paiement CB sur simple appel ou en ligne :

Membre d'une association agréée,
le règlement par chèque est accepté

SIRET : 302 565 502 00010
TVA Intracommunautaire :
FR 06302565502

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude THOMAZON AUDRANT BICHE, responsable de traitement Me BICHE, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal aux adresses figurant ci-dessus.

Les diligences particulières :

Honoraires de gestion liés aux enquêtes sur adresses, au retour par mail en plus de la voie postale, à l'établissement d'une facture séparée, aux informations et suivi d'un dossier, aux modifications ou corrections de projets : 15 euros HT
Enrôlement : 40 € HT
Prise de date d'audience : 25 € HT.
Impressions/photopies : 35 € HT / 100 pages
Honoraires liés au changement d'adresse d'un défendeur pour signification 30€ HT
Honoraires liés à la multiplicité de défendeurs à la même adresse à partir de 3 destinataires et par destinataire 15€ HT

Les actes non tarifés

Signification acte de cession : 150 à 200 € HT en fonction du temps passé.
Signification jeu de conclusions : 90,00 à 180 € HT majoré en fonction du nombre de pièces.
Somme interpellative à rédiger et signifier dans la limite de 2 passages : 320,00€ HT.
Somme interpellative à signifier uniquement : 280,00€ HT dans la limite de 2 passages.
Signification de déclaration d'appel : de 90 à 180€ en fonction du nombre de pièces.
Signification de rupture de PACS toutes formalités subséquentes comprises : 200€ HT.

Concernant les congés et demande de renouvellement, un honoraire de rédaction est appliqué. Le coût du congé commercial ou demande de renouvellement est de 370,00 € HT, le coût du congé en matière d'habitation est de 305,00€ HT.

Signification des conditions d'une vente plus avantageuse : 145,00 € HT

Conseil et traitement urgent

Etude d'acte, de dossier, rédaction, conseil : 50€ HT/15 min

Concernant les diligences urgentes, un honoraire sera appliqué comme ci-dessous suivant le délai exigé par le client :

-30€ HT traitement dossier sous 72 h à compter de sa réception.
-50€ HT traitement dossier sous 48 h à compter de sa réception.
-100€ HT traitement dossier sous 24 h à compter de sa réception.
-175€ HT traitement dossier le jour même de sa réception.

OFFICE DE PARIS

156 rue Montmartre
CS 42156
75086 PARIS Cedex 02

Standard : 01 42 33 56 41
Télécopie : 01 40 26 41 92

Email : etude@tb-huissiers.com

IBAN :
FR83 4003 1000 010000 119526U43
BIC :
CDCGFRPPXXX

OFFICE DES HAUTS DE SEINE

153 boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

OFFICE DU VAL DE MARNE

5 rue Charles de Gaulle
6^{ème} étage
94140 ALFORTVILLE



Paiement CB sur simple appel ou en ligne :

Membre d'une association agréée,
le règlement par chèque est accepté

SIRET : 302 565 502 00010
TVA Intracommunautaire :
FR 06302565502

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude THOMAZON AUDRANT BICHE, responsable de traitement Me BICHE, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal aux adresses figurant ci-dessus.

Traitement des dossiers et correspondances à l'étranger et hors Ile de France

Pour le suivi de dossiers à l'international, la gestion, les échanges d'information donneront lieu à un honoraire de 120 à 300 € HT en fonction du nombre de destinataires et de la difficulté .

La transmission d'un acte à confrère appelée « Pilotage » avec suivi est facturée 55 € HT par envoi au confrère. Ce prix comprend le suivi, l'avance et traitement de la facture auprès du confrère. Vous n'aurez donc à payer que l'étude sur la base d'une facture unique.

Certaines procédures :

Concernant la procédure d'expulsion hors squat, elle peut donner lieu à un honoraire complémentaire variant de 420 € HT à 820 € HT pour tout travail spécial et approfondi du dossier : appel, envoi de mails ou courrier postal au débiteur, suivi avec ce dernier de sa situation, déplacement(s) complémentaire(s) sur site si nécessaire, tentative de résolution amiable, préconisation et conseil en matière de sécurisation...

En outre, un honoraire d'ouverture de l'appartement sera facturé post expulsion pour permettre au locataire expulsé de récupérer ses affaires. Cet honoraire varie en fonction du temps resté sur place et du nombre d'ouverture (entre 170 HT et 820 € HT)

Dans le cadre d'une procédure, l'interrogation d'un employeur par courrier, mail ou téléphone est facturée 12 € HT

Pour les significations et actes d'exécution dans des conditions particulières (signification à risque, accessibilité difficile, temps passé important) un honoraire sera appliqué. Il variera en fonction de la situation entre 110 à 310 € HT.

La représentation à l'audience en saisie des rémunérations est facturée 100,00 € HT.

OFFICE DE PARIS

156 rue Montmartre
CS 42156
75086 PARIS Cedex 02

Standard : 01 42 33 56 41
Télécopie : 01 40 26 41 92
Email : etude@tb-huissiers.com

IBAN :
FR83 4003 1000 010000 119526U43
BIC :
CDCGFRPPXXX

OFFICE DES HAUTS DE SEINE

153 boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

OFFICE DU VAL DE MARNE

5 rue Charles de Gaulle
6^{ème} étage
94140 ALFORTVILLE



Paiement CB sur simple appel ou en ligne :

Membre d'une association agréée,
le règlement par chèque est accepté

SIRET : 302 565 502 00010
TVA Intracommunautaire :
FR 06302565502

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude THOMAZON AUDRANT BICHE, responsable de traitement Me BICHE, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal aux adresses figurant ci-dessus.

La rédaction et l'étude de dossier préparatoire à la signification des assignations (Annexe 4-9-1) peut être réalisée par l'étude. Le coût dépendra de la difficulté de l'affaire. Un devis préalable à toute démarche vous sera communiqué systématiquement. Le coût pourra varier de 600 à 800€ HT.

Dans le cadre de procédure particulière, nécessitant la rédaction d'actes difficiles (commandement valant saisie immobilière, cahier des charges, formalités de prises d'hypothèque...), nous invitons à nous soumettre votre cas. Un devis personnalisé et détaillé sera alors établi.

L'étude reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Par ailleurs, je vous informe de la possibilité qui vous est offerte de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique – Bloctel : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de contestation de toute difficulté en relation avec les conditions tarifaires ci-dessus indiquées, je vous informe que vous avez la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.